Extrait N° 7 / du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 4 AVRIL 2008

L'an deux mil huit, le quatre avril, à dix huit heures, le conseil municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.**

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

que la convocation du conseil a été faite le 27 mars 2008 et que le nombre des membres en exercice étant de **29**, le nombre des membres présents est de **26**.

Le Maire,

Présents : M. MONDON René - Mme BAILLIF Line Rose M. DENNEMONT Jean Daniel - Mme ZETTOR Jacqueline - M. LESQUELIN Jean Hugues – Mme LUCAS Roseline - M. ESCHYLE Gilles - Mme MEZINO Sylvaine - M. BENARD Alex – Mme HEBERT Monique - M. RIVIERE Lucien - Mme MARCHAND Gladys - Mme LAMOLY Viviane – SERMANDE Jean Pierre - Mme RIVIERE Suzette – Mme JULLIEN Marie Josée - Melle ROMAINSTAL Géraldine - Mme CADAS Isabelle — M. RIVIERE Raphaël – Mme BARET Liliane – M. BADER Ricardot – M. CLOTAGATIDE Vincent – M. THOMAS Sully – M. FERRERE Eric – M. GRONDIN Jacki.

Procuration : M. FRINGUE Mikaël a donné mandat à M. DENNEMONT Jean Daniel – Mme BEAUVAL Rita a donné mandat à M. FERRERE Eric – Mme CADERBY Colette a donné mandat à M. THOMAS Sully.

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de M. **CLOTAGATIDE Vincent** comme **secrétaire de séance.** Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, M. CLOTAGATIDE est désigné pour en assurer les fonctions.

& &
&

AFFAIRE N° 7 / Mise en place de la commission d'appel d'offres
- Article 22 du Code des Marchés Publics

Suite au renouvellement du conseil municipal, il est nécessaire de nommer les nouveaux membres de la Commission d'Appel d'Offres.

L'article 22 du code des marchés publics stipule que les membres de la commission sont élus au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Il est procédé selon les mêmes modalités à l'élection de suppléants en nombre égal à celui des titulaires.

…/…

Mairie des Avirons

L'élection des membres titulaires et des suppléants a lieu sur la même liste, sans panachage, ni vote préférentiel. Les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il y a de sièges à pourvoir.

La composition de la commission d'appel d'offres est la suivante :

▪ le Maire ou son représentant

▪ cinq (5) membres du conseil municipal élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

⇨ Participent également aux réunions de la commission d'appel d'offres sur invitation du président de la commission :

▪ le comptable public

▪ un représentant de la Direction de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes

⇨ Par ailleurs, des personnalités qualifiées peuvent être membres à condition d'être désignées, consultation par consultation.

Seuls les membres représentant le conseil municipal ont voix délibérative. En cas de partage des voix, le président a voix prépondérante.

Les autres membres ont voix consultative. Leurs avis sont, sur leur demande, consignés au procès-verbal.

A l'appel de candidature, deux listes sont présentées.

Soit les candidats suivants :

- Liste MEZINO

Titulaires :	Suppléants :
MEZINO Sylvaine	HEBERT Monique
RIVIERE Lucien	FRINGUE Mikaël
JULLIEN Marie-Josée	SERMANDE Jean-Pierre
BENARD Alex	LUCAS Roseline
ZETTOR Jacqueline	LAMOLY Viviane

- Liste FERRERE

Titulaires :	Suppléants :
FERRERE Eric	CADERBY Colette
THOMAS Sully	BEAUVAL Rita

Mairie des Avirons

Le vote a lieu à bulletins secrets.

Mme BAILLIF Line Rose et M. RIVIERE Raphaël ont été désignés scrutateurs.

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

-Inscrits :	29
-Votants :	29
-Blancs ou nuls :	01
-Suffrages exprimés :	28

Ont obtenu :

Liste MEZINO	24 voix
Liste FERRERE	04 voix

L'application du scrutin proportionnel au plus fort reste fait apparaître l'attribution de :
- 4 sièges pour la liste MEZINO
- 1 siège pour la liste FERRERE.

En conséquence, **sont élus** pour siéger au sein de la **Commission d'Appel d'Offres** :

Titulaires :	Suppléants :
MEZINO Sylvaine	HEBERT Monique
RIVIERE Lucien	FRINGUE Mikaël
JULLIEN Marie-Josée	SERMANDE Jean-Pierre
BENARD Alex	LUCAS Roseline
FERRERE Eric	CADERBY Colette

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,

Mairie des Avirons